



DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BELLE-ILE-EN-MER

SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS

RAPPORT ANNUEL

*Sur le prix et la qualité du service en application de
la loi n° 95-101 du 2 février 1995, du décret n° 95-635 du 6 mai 1995
et du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000
(Article L 2224-5 du code général des collectivités territoriales)*

EXERCICE 2007



<u>INTRODUCTION</u>	3
<u>I. ÉLÉMENTS TECHNIQUES</u>	
1) <i>La collecte des ordures ménagères et la collecte sélective</i>	4
a) <i>La collecte des ordures ménagères</i>	
b) <i>La collecte sélective</i>	
c) <i>La collecte du verre</i>	
d) <i>La collecte des journaux magazines</i>	
2) <i>Lavage et entretien du parc de conteneurs</i>	5
3) <i>La déchèterie</i>	5
a) <i>Les résultats d'exploitation</i>	
b) <i>Le transport des déchets sur le continent</i>	
4) <i>Le traitement des ordures ménagères, ...</i>	6
a) <i>Le traitement des ordures ménagères sur le Centre de stockage</i>	
b) <i>La gestion des eaux</i>	
5) <i>...des emballages et déchets issus de la déchèterie</i>	7
a) <i>Le traitement des emballages</i>	
b) <i>Le traitement du verre</i>	
c) <i>Le traitement des journaux magazines</i>	
d) <i>Le traitement de la ferraille</i>	
e) <i>Le traitement des tout-venants et bois</i>	
f) <i>Le traitement des pneus</i>	
g) <i>Le traitement des filets de pêche</i>	
h) <i>Le traitement des déchets verts</i>	
6) <i>La communication</i>	8
<u>II. ÉLÉMENTS FINANCIERS</u>	10
1) <i>Le coût de nos déchets en 2007</i>	
2) <i>B.P. 2007</i>	
3) <i>La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (R.E.O.M.)</i>	
<u>CONCLUSION</u>	13

INTRODUCTION

La population desservie par le service est la suivante :

- *Basse saison : environ 5 000 habitants*
- *Moyenne saison : environ 12 000 habitants*
- *Haute saison : environ 30 000 habitants*

L'importance du service de collecte en fonction de la saison est la suivante :

PERIODE	Ordures ménagères		Emballages ménagers
	Zone 1	Zone 2	Toutes zones
Basse saison (fin des vacances de Toussaint au début des vacances de Noël)	C2*	C3	1 semaine sur 3
Moyenne saison (1 ^{er} septembre à fin des vacances de Toussaint + début vacances Pâques au 30 juin) + vacances de Noël et week-ends prolongés	C3	C4	1 semaine sur 2
Haute saison (1 ^{er} juillet au 31 août)	C3	C7	1 fois par semaine

C2 = 2 fois par semaine...

Les zones sont :

Zone 1 : tous les autres points de collecte de l'île (environ 185 points de regroupements)

Zone 2 :

Bourgs de Palais, Sauzon, Locmaria, Bangor et Kervilahouen

Parkings des grandes surfaces, carrefours de Bangor

Campings, VVF et colonies de vacances du 01/05 au 30/09

Hôtels et auberge de jeunesse

La COVED a remporté les appels d'offres en 2006. Ces prestations sont désormais réparties sur trois contrats différents :

⇒ *Un contrat de collecte des bacs de regroupement et maintenance du parc de bacs roulants portant sur la période du 15 juin 2006 au 30 juin 2011;*

⇒ *Un contrat de collecte en apport volontaire, transfert, tri et traitement des déchets évacués portant sur la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011 ;*

⇒ *Un contrat d'exploitation du CET de Chubiguer portant sur la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011.*

LABO SERVICE collecte et traite les Déchets Ménagers Spéciaux (D.M.S.) depuis le 1^{er} juillet 2006 (produits toxiques, inflammables...).

La collecte et le traitement des déchets verts se réalisent par les services de la communauté de communes depuis la date du 1^{er} juillet 2006.

I. ÉLÉMENTS TECHNIQUES

1) La collecte des ordures ménagères et la collecte sélective



Les résultats d'exploitation

(en tonne)	COLLECTE & TRAITEMENT OM	EMBALLAGES	VERRE	JOURNAUX-REVUES
TOTAL 2007	3 129,28	108,52	511,68	132,12
TOTAL 2006	3 188,62	108,88	487,42	120,98
TOTAL 2005	3 206,86	101,60	488,98	117,32

a) La collecte des ordures ménagères (soit 733 conteneurs de 750 litres à couvercle vert)

3 129,28 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, soit 59,34 tonnes de moins que sur l'année 2006, ce qui représente une diminution de tonnage de 1,9 %.

b) La collecte sélective (soit 235 conteneurs de 750 litres à couvercle jaune)

108,52 tonnes d'emballages ménagers ont été collectées et vidées dans la fosse de réception au Centre de Stockage des Déchets Ultimes (C.S.D.U.). Ce qui représente une baisse de 0,33 %.

c) La collecte du verre (soit 48 colonnes d'apport volontaire)

Sur l'année 2007, le tonnage de verre collecté est de 511,68 tonnes, soit 24,26 tonnes de plus qu'en 2006, soit 5 % de mieux qu'en 2006.

d) La collecte des journaux-magazines (soit 15 colonnes d'apport volontaire)

132,12 tonnes de journaux et magazines ont été collectées en 2007, soit 4,52 tonnes de plus qu'en 2006, ce qui représente une augmentation de 3,5 %.

220 vidages de conteneurs ont été effectués en 2007, le plus gros producteur étant cette année celui de la déchèterie suivi de peu par celui de la Poste à Le Palais.

Il est à noter qu'une partie des prestations du contrat de collecte du verre et des journaux magazines est sous-traitée par la COVED à l'entreprise TRANSPORTS BREIZ ILE.

2) *Lavage et entretien du parc de conteneurs*

1 059 conteneurs à ordures ménagères ont été nettoyés et entretenus en 2007, ce qui représente 180 heures de fonctionnement du nettoyeur à haute pression à eau chaude.

1 200 housses de propreté ont été mises en place, réparties sur 44 conteneurs :

- 18 à Le Palais,
- 14 à Sauzon,
- 7 à Bangor,
- 5 à Locmaria.

Ces conteneurs sont situés pour la plupart près des restaurants, des places de marché et des locaux techniques.

3) *La déchèterie*

a) *Les résultats d'exploitation*

En tonne	Tout venant & bois	Ferraille	carton	Verre	Déchets secs	Journaux	TOTAL
TOTAL 2007	1 000,18	270,34	99,80	20	31	14	1 435,32
TOTAL 2006	1 021,92	320,20	102,92	35	71	17	1 568,04
TOTAL 2005	1 151,10	302,90	93,36	34	41	15	1 637,36

30 405 visiteurs (21 615 en 2006 et 17 545 en 2005).

La déchèterie se situe à Chubiguer et est ouverte toute l'année de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (jusqu'à 17 h le vendredi), sauf les lundis matins, dimanches et jours fériés.

b) *Le transport des déchets sur le continent*

Nombre de rotations par an et par filières

	Verre	Journaux revues	Ferraille	Cartons	Bois Tout venant	Déchets secs	Pneus	Filets de pêche	TOTAL
2007	64	21	87	44	330	55	1	3	605
2006	65	22	105	44	317	48	1	1	603
2005	66	19	98	40	323	42	1	1	590

4) *Le traitement des ordures ménagères, ...*

a) *Le traitement des ordures ménagères sur le C.S.D.U.*



Au cours de l'année 2007, 3 176,22 tonnes de déchets ménagers ont été réceptionnées et compactées dans le casier n° 3 qui est exploité depuis le 13 avril 2006, dans la première alvéole.

b) *La gestion des eaux*

1 536 m³ de lixiviats issus de l'alvéole en exploitation ont transité par le poste de relevage. L'entreprise SAUR a effectué tout au long de l'année les prélèvements pour analyses de ces lixiviats.

Deux campagnes de prélèvements et d'analyses des eaux ont été réalisées par les laboratoires IANESCO les 24 avril et 20 novembre 2007.

Ces analyses portent sur :

- *Les eaux souterraines (piézomètres),*
- *Les eaux pluviales (point de rejet eaux pluviales),*
- *Les eaux superficielles (cours d'eau aval),*
- *Les lixiviats (lagune).*

Les rapports de ces analyses ne font part d'aucun élément anormal sur la qualité des différentes eaux. Une copie est transmise à la D.R.I.R.E.

5) ...des emballages et déchets issus de la déchèterie



a) Le traitement des emballages (couverture jaune)

Les emballages ménagers ont été rechargés, compactés et expédiés sur le continent pour y être triés au centre de tri Trivannes.

Les emballages serviront à fabriquer de nouveaux produits : les polaires sont issues du plastique recyclé, l'outillage et l'électroménager incorporent de l'acier issu des boîtes de conserve,...

Une tonne de plastique recyclée permet d'économiser 700 kg de pétrole brut ; 40 % de la production totale d'acier provient du recyclage ; une tonne de brique alimentaire recyclée permet d'économiser deux tonnes de bois.

b) Le traitement du verre

La prestation de collecte du verre a nécessité 64 évacuations sur la plate forme de regroupement du verre de Bonnervo à Theix pour 65 évacuations en 2006. A noter que sur ces 64 évacuations, 35 l'ont été pour les seuls mois de juin, juillet, août et septembre. Le verrier est Saint Gobain Emballage.

Le produit reste dans l'ensemble de bonne qualité et il faut savoir que le verre est un matériau 100% valorisable et à l'infini.

c) Le traitement des journaux-magazines

Cette prestation de collecte des journaux-magazines a nécessité 21 transports sur l'usine Cellulose de la Loire à Allaire, soit une de moins que l'année précédente. Le produit apporté est de très bonne qualité.

Une tonne de papier recyclée permet d'économiser 2 à 3 tonnes de bois.

d) Le traitement de la ferraille

La ferraille est valorisée par un repreneur agréé.

e) Le traitement des tout-venant et bois

Les 330 évacuations sont acheminées et enfouies dans un Centre de Stockage des déchets ultimes de classe 2 à la Vraie Croix.

f) Le traitement des pneus

Le traitement et le recyclage des pneus sont pris en charge dès la déchèterie par le titulaire du marché morbihannais ALIAPUR qui est, depuis le début 2006, la COVED.

g) Le traitement des filets de pêche

Les filets de pêche conditionnés dans des big-bags, sont repris sur le continent et valorisés.

h) Le traitement des déchets verts

En 2007, 793,30 tonnes de déchets verts ont été broyées par les services de la communauté de communes (758,30 tonnes en 2006 et 908,32 tonnes en 2005).

6) La communication

Petit historique

Des articles de presse, des visites de la déchèterie et du Centre de Stockage des Déchets Ultimes s'effectuent tout au long de l'année.

2000 : *Lancement de la collecte sélective et envoi du guide du tri dans tous les foyers ;*

Passage des ambassadeurs du tri au porte à porte ;

Animation dans les écoles avec la malle Rouletaboule ;

Lancement de la première campagne de composteurs individuels.

2001 : *Envoi d'un format A 5 recto dans les foyers ;*

Passage d'ambassadeurs du tri dans les villages rencontrant des problèmes de tri.

2002 : *Envoi dans les foyers d'une plaquette A 5 recto verso « pour recycler, il faut trier ! »*

Lancement de la deuxième campagne de composteurs individuels.

2003 : *Envoi dans les foyers d'une plaquette A 5 recto verso « pour recycler, il faut bien trier ! ».*

2004 : *Envoi dans les foyers d'un sac de pré collecte.*

2005 : *Affiche « Regardez, Respirez, Respecter... Triez ! » (Affichage chez les commerçants, dans les bateaux et gares maritimes Palais et Quiberon, à l'Office de Tourisme, dans les hôtels, chez les loueurs de meublés).*

Participation à la semaine du développement durable du 30 mai au 5 juin.

- portes ouvertes de la déchèterie et du C.S.D.U.

- animations dans les écoles primaires (distribution d'autocollants ...)

Lancement de la troisième campagne de composteurs individuels

2006 : *En début d'année, envoi d'un format A4 recto verso « Le point sur nos déchets » dans tous les foyers*

En juillet : un mémo tri format A5, rappelant les consignes de tri.

Mise en place d'un 4^e programme d'acquisition de composteurs individuels (message = solution alternative à la diminution des déchets ménagers). Envoi dans les foyers d'un format A4 recto verso « Pourquoi composter vos déchets à la maison ? ».

Centre aéré : proposition d'activités autour de l'environnement et du recyclage

2007 : *Affiche A3 « Avec le tri, vos déchets ont de l'avenir »*

Affichage chez les commerçants, dans les bateaux et gares maritimes (Palais et Quiberon), à l'Office de tourisme, ...

Participation au Rallye vélo développement durable



II.- ÉLÉMENTS FINANCIERS

1) Le coût de nos déchets en 2007

	<i>Dépenses (en € T.T.C.)</i>	<i>Recettes (en €)</i>	<i>Coût résiduel (D - R)</i>
<i>Collecte des O.M. et collecte des emballages</i>	<i>342 020</i>	<i>0</i>	<i>342 020</i>
<i>Traitement des O.M.</i>	<i>158 610</i>	<i>0</i>	<i>158 610</i>
<i>Collecte et transfert du verre</i>	<i>46 800</i>	<i>9 783</i>	<i>37 017</i>
<i>Collecte et transfert journaux</i>	<i>19 980</i>	<i>4 030</i>	<i>15 950</i>
<i>Collecte et traitement des D.M.S.</i>	<i>11 782</i>	<i>0</i>	<i>11 782</i>
<i>Traitement du tout- venant</i>	<i>87 740</i>	<i>0</i>	<i>87 740</i>
<i>Tri des emballages</i>	<i>31 228</i>	<i>38 405</i>	<i>- 7 177</i>
<i>87 rotations de ferraille</i>	<i>36 395</i>	<i>0</i>	<i>36 395</i>
<i>44 rotations de cartons</i>	<i>24 875</i>	<i>0</i>	<i>24 875</i>
<i>330 rotations tout venant</i>	<i>169 080</i>	<i>0</i>	<i>169 080</i>
<i>55 rotations emballages</i>	<i>25 070</i>	<i>0</i>	<i>25 070</i>
TOTAL	953 580	52 218	901 362

Extrait du C.A. 2007

2) B.P. 2007

Fonctionnement = 1 586 200 €

Investissement = 308 000 €

3) La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (R.E.O.M.)

Produit nécessaire B.P. en 2007 = 1 238 100 €

Tarifs votés pour 2007 :

Résidences principales :**Rappel du calcul :**

Redevance = Valeur de la part fixe + (Nombre de parts variables x Valeur de la part variable) + Valeur de T.G.A.P. (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

Valeur de T.G.A.P. retenue : 5,28 € T.T.C.

Valeur de part fixe retenue : 76,42 €

Valeur de part variable retenue : 57,00 €

Attribution du nombre de parts variables en fonction de la composition du foyer :

Nombre de personnes	1	2	3	4	5	6
Nombre de parts variables	1	2	2	2,5	2,5	2,5

Tarif des ménages :

Nombre de personnes	1	2	3	4	5	6
Tarif	138,70	195,70	195,70	224,20	224,20	224,20

Résidences secondaires :

Redevance = Valeur de la part fixe + (2,5 x valeur de la part variable) + Valeur de T.G.A.P. = 224,20

Valeur de T.G.A.P. retenue : 5,28 € T.T.C.

Valeur de part fixe retenue : 76,42 €

Valeur de part variable retenue : 57,00 €

Chambres d'hôtes dans la résidence principale :

Redevance = Capacité d'accueil en nombre de personnes x Valeur par personne

Valeur par personne retenue : 25,00 €

Les communes : 3 €/habitant :

Données INSEE 1999

Les locations professionnelles :

Nombre de logements x 224,20 €

Les gros producteurs du secteur privé :

Distribution CASINO = 2 233,16 €

SOC Palantine = 2 408,83 €

Les gros producteurs du secteur public :

Hôpital = 7 358,02 €

Tarif des professionnels par catégorie :

Catégorie	Nbre de cas	Tarif activité saisonnière	Tarif année pleine
1	58	136,00	209,00
2	129	105,00	161,00
3	110	74,00	113,00
4	87	64,00	97,00
5	71	43,00	65,00
6	24	43,00	
	479		

Tarif des établissements d'accueil :

Part fixe	49,00 €
Valeur T.G.A.P. retenue (T.T.C.)	5,28 €

Part variable ci-dessous pour les activités à l'année (65 % de celui-ci pour les activités saisonnières ≤ 6 mois)

	Tarif Unité en €
Campings par emplacement tente ou caravane	53,00
Campings par mobil home ou chalet	106,00
Restauration par couvert (salle, terrasse ou autres)	14,00
Hôtels ou autres par chambre	9,00
Par personne en dortoir ou chambrée à partir de 4 personnes	4,50

CONCLUSION

La gestion des déchets ménagers à Belle-Ile répond à l'ensemble des obligations réglementaires et techniques actuelles. Les élus ont fait le choix de favoriser au maximum la valorisation de l'ensemble des déchets avec un tri sélectif poussé et ainsi limiter les quantités d'ordures ménagères résiduelles avec une législation de plus en plus contraignante au niveau européen, comme français.

Les résultats sont positifs en ce qui concerne la qualité du tri et la quantité de déchets recyclés.

Grâce à la participation et à l'implication des habitants, la qualité des produits triés est bonne et permet leur réelle valorisation dans les filières de recyclage.

Les chiffres 2007 sont encourageants...

3 129 tonnes de déchets enfouis

On est passé de 4 000 tonnes de déchets enfouis en 1998 à 3 129 tonnes en 2007 (- 20 % en 3 ans).

... mais il reste encore beaucoup à faire.

